



**HAL**  
open science

# Plan de conservation en Île-de-France: *Seseli annuum* L., 1753

Fabrice Perriat

► **To cite this version:**

Fabrice Perriat. Plan de conservation en Île-de-France: *Seseli annuum* L., 1753. Conservatoire botanique national du Bassin parisien; Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 2017, 10 p. mnhn-04666502

**HAL Id: mnhn-04666502**

**<https://mnhn.hal.science/mnhn-04666502v1>**

Submitted on 1 Aug 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Open licence - etalab

## CARACTERISTIQUES ET STATUTS DU TAXON



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

Phénologie J F M A M J **J A S** O N D

Niveau de menace (critères UICN)	France	-
	Île-de-France	<b>EN</b>
Statut de protection	-	
Déterminante ZNIEFF	Oui	
Rareté régionale	<b>RRR</b>	

### Description

**Plante vivace** (hémicryptophyte bisannuel) de 30-80 cm de haut, presque glabre, vert glauque, souvent lavée de rougeâtre ; souche pivotante chevelue au sommet ; **tiges** à peine striées, pleines, peu rameuses, à poils simples et souples (pubérulentes) vers la base ; **feuilles** ovales-allongées divisées 2-3 fois en lobes aigus, linéaires à lancéolés, larges de 1 mm au maximum ; celles de la tige à pétiole très large et dilaté. **Ombelles** denses à 12-40 rayons pouvant atteindre 4 cm ; **fleurs** blanches, très rarement roses ; calice court constitué de 5 sépales triangulaires, persistants ; **involucre** absent ou réduit à une bractée ; **involute** à 7-10 bractéoles libres, lancéolées-linéaires, largement membraneuses et à marges blanches au bord. **Akènes** glabrescents à la fin, ovoïdes, longs d'environ 2-3 mm, bruns, à 5 côtes étroites, saillantes et jaunes.

### Particularités / Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec le Séséli des montagnes (*Seseli montanum* L., 1753), aux feuilles plus glauques, au port plus ramifié, à l'inflorescence moins dense (6-12 rayons) et aux bractées dotées d'une marge membraneuse plus étroite.

### Ecologie

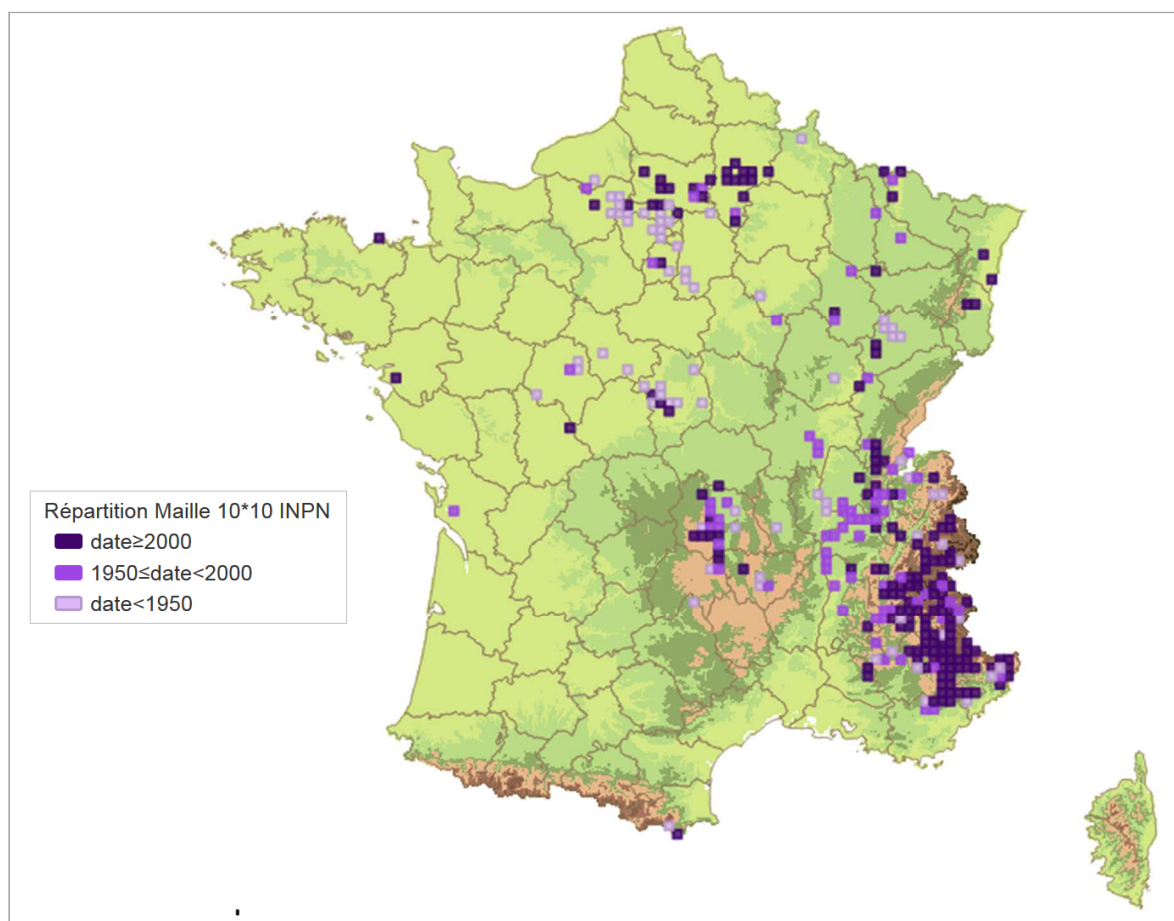
C'est une espèce héliophile, des sols en général secs, de préférence sableux ou calcaires : ourlets au sein de pelouses sèches. D'un point de vue phytosociologique, elle s'observe ainsi dans les alliances du *Mesobromion erecti* (association de *Avenulo pratensis* - *Festucetum lemanii*) et du *Trifolion medii* (sous-alliance du *Trifolio medii* - *Geranienion sanguinei*).

Dans de rares cas, elle peut parfois croître en contexte anthropique sur des talus de route et dans des friches sableuses, parfois même au sein de villages.

## Répartition

Eurasiatique. En France, le Séséli des steppes est distribué principalement dans les Alpes du sud. Ce foyer correspond selon *Flora gallica* (Tison J.-M. *et al*, 2014) à une sous-espèce montagnarde particulière (subsp. *carvifolium*). La répartition de la sous-espèce type (subsp. *annuum*) est très morcelée, du bassin moyen du Rhône et du Massif central (Limagne surtout) jusqu'à la Picardie (Aisne et Oise), qui constitue à l'heure actuelle son bastion. Partout ailleurs, l'espèce s'est très fortement raréfiée, notamment en Île-de-France, dans le Centre-Val de Loire où l'espèce ne se maintient que dans la vallée du Cher et dans le quadrant Nord-est où la plante est désormais très disséminée. L'espèce est totalement absente de l'ouest de la France, de Méditerranée et de Corse, et en situation d'isolat dans les Pyrénées orientales.

**L'enjeu pour l'Île-de-France est donc de participer à la conservation des populations de cette espèce, pratiquement en limite de répartition de son foyer nord-occidental dans la région.**

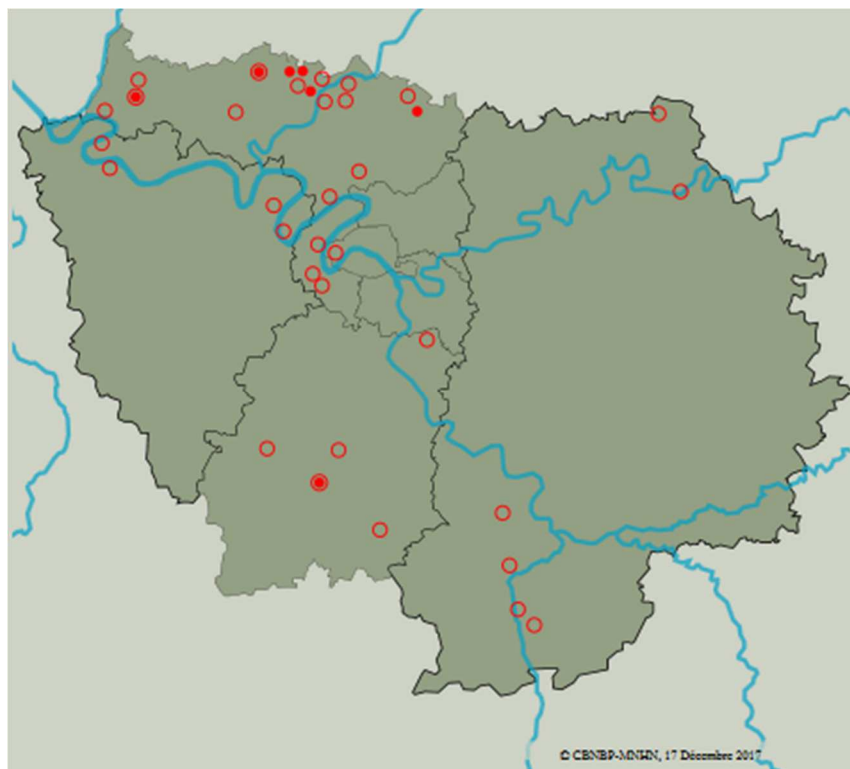


**Répartition du Séséli des steppes en France**

Sources : © FCBN 2017– *Système d'information national flore, faune, végétation et habitats, données du réseau des CBN en cours d'intégration et de qualification nationale*- © IGN 2013, BD Carto - © SANDRE 2013, SIE - © MNHN 2013, *Espaces protégés, TAXREF v5.0* - © GEOSIGNAL 2013, *Carte routière*

### Distribution et état des populations en Île-de-France

En Île-de-France, le Séséli des steppes est connu surtout dans le Val d'Oise, ces stations s'inscrivant dans le prolongement de son foyer majeur du sud de la Picardie. Il est ainsi connu principalement dans les vallées du Sausseron et de ses affluents, à Parmain (Perriat F., 2010), Theuville (Allorge P., 1922, revue en 2010), Frouville et Hédouville (Filoche S., 2011). Deux autres observations sont connues dans les vallées de l'Ysieux, à Bellefontaine (Perriat F., 2010), et de l'Aubette de Magny et de ses affluents (Vexin), à Genainville (Allorge P., 1922, revue en 2010). De nombreuses mentions historiques dans ces mêmes secteurs ainsi qu'en plusieurs points des vallées de l'Oise, de la Viosne et de la Seine et autour de Montmorency, datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ou, plus rarement, au début du XX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas été confirmées. En dehors du Val d'Oise, une seule station est connue en Essonne, dans la vallée de la Juine. Autrefois, l'espèce était plus largement répartie, avec des mentions dans l'ouest parisien, dans les vallées du Loing, de la Seine et de la Marne, le massif de Fontainebleau...



**Carte de répartition du Séséli des steppes par commune en Île-de-France**

Source : FLORA (cercles : données avant 2000 et ronds pleins : données après 2000)

Un bilan stationnel complet a été réalisé pour cette espèce en 2017. Toutes ses stations franciliennes contemporaines ont été recherchées et retrouvées. La plupart présentent un état de conservation moyennement favorable, en particulier celles de la Basse vallée de la Seine. Concernant celles réduites à quelques individus, leur état de conservation a été jugé moyennement favorable ou défavorable car cette faiblesse de l'effectif les rend vulnérables à la fermeture du milieu par les ligneux (absence de gestion).

## Bilan des stations de Séséli des steppes observées après 2000

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) de protection / Zonage(s) d'inventaire(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX Genainville (95)	2010	2017	2017	Plusieurs centaines d'individus répartis sur une longueur de 275 m et couvrant une surface d'environ 1.5 ha, dans une pelouse sèche calcicole exposée au sud-ouest. Une partie de la station a été détruite par remblaiement et le reste de population est menacé par la fermeture par la progression des fourrés.	Fermeture du milieu, remblaiement	Moyennement favorable	Privé ?	Service des routes du Val d'Oise ? (pour une partie minime de la station)	PNR du Vexin français	-
XXXXXX Frouville (95)	2011	2017	2017	Station installée sur des talus routiers et sur des berms de routes, dans un contexte de pelouses sur sables plus ou moins denses. Plus d'une centaine d'individus, répartis sur une distance de 92 m. En 2017, les individus ont été fauchés au moment de la floraison. Ceux en bordure immédiate sont fauchés plusieurs fois au cours de l'année, ceux du talus une seule fois apparemment. Risque d'eutrophisation d'une partie de la station, à partir des intrants dégoûlant des champs cultivés situés en amont.	Fauchage à une période inadaptée, eutrophisation Menace potentielle : reprofilage des talus, travaux de voirie	Moyennement favorable	Privé ?	Service des routes du Val d'Oise ?	PNR du Vexin français	-
XXXXXX Parmain (95)	2010	2017	2017	1 seul individu retrouvé en 2017, contre 1-10 individus en 2010. Station située dans une pelouse sèche calcicole très fortement ourléifiée, complètement envahie par les fourrés. Risque d'extinction à très court terme.	Fermeture du milieu	Défavorable	Privé	-	PNR du Vexin français, ZNIEFF 1 « Bois de la tour du Lay et ses abords »	-
XXXXXX Hédouville (95)	2011	2017	2017	Station implantée sur un talus au sol sablonneux, au centre du village. 42 tiges florifères dénombrées, ainsi que de nombreuses rosettes. Pas de menace directe détectée lors du suivi mais contexte moyennement favorable compte tenu de l'entretien régulier du talus, similaire à celui d'un gazon urbain.	Fauchages répétés à une période inadaptée Menace potentielle : piétinement	Moyennement favorable	Privé ou commune ?	Services municipaux de Hédouville ?	PNR du Vexin français	-
XXXXXX Theuville (95)	2010	2017	2017	Plusieurs centaines d'individus répartis sur une longueur de 275 m. Station installée sur un coteau, répartie sur 1.2 ha, à la fois dans une pelouse sèche calcicole en mosaïque avec des fourrés et dans une vaste friche calcicole qui jouxte la pelouse.	Fermeture du milieu (pelouse) Menace potentielle : mise en culture de la friche	Favorable	Privé	Privé	PNR du Vexin français	-
XXXXXX Bellefontaine (95)	2010	2017	2017	99 individus dans une pelouse sèche calcicole très fortement ourléifiée et en cours de colonisation rapide par les fourrés. Seule la grande faune contribue à maintenir quelques étroits passages à strate herbacée plus ouverte.	Fermeture du milieu	Moyennement favorable	Privé	Privé	PNR Oise-Pays de France, ZNIEFF 2 « Vallées de la Thève et de l'Ysieux »	-
XXXXXX Auvers-Saint-Georges (91)	1906	2017	2017	Station implantée sur un talus de route, réduite à 10-20 individus, avec un cortège d'espèces des ourlets calcicoles.	Menace potentielle : Fauchage à une période inadaptée	Moyennement favorable	Privé	Privé	PNR du Gâtinais français	-
XXXXXX Auvers-Saint-Georges (91)	1906	2017	2017	Plusieurs dizaines d'individus répartis dans une pelouse sablo-calcicole d'une grande diversité floristique et abritant plusieurs espèces patrimoniales, en mosaïque avec des fourrés, en cours de progression.	Fermeture du milieu	Moyennement favorable	Privé	Privé	PNR du Gâtinais français	-

Station	Première mention communale	Dernière observation	Dernière prospection	Description de la population	Menace(s) active(s)	Etat de conservation population*	Propriétaire(s)	Gestionnaire(s)	Périmètre(s) de protection / Zonage(s) d'inventaire(s)	Actions de conservation déjà entreprises
XXXXXX Auvers-Saint-Georges (91)	1906	<b>2017</b>	2017	Plusieurs dizaines d'individus répartis sur un linéaire de 80 m, le long d'un chemin sablonneux (ourlet). Fourrés en progression depuis la lisière.	Fermeture du milieu, tassement du sol par les véhicules	Moyennement favorable	Privé	Privé	PNR du Gâtinais français	-
XXXXXX Auvers-Saint-Georges (91)	1906	?	?	Population composée de 8 sous-stations, réparties plus ou moins sous forme de deux transects orthogonaux, sur des distances de 175 m et 165 m. Station installée dans des friches prairiales, certaines à proximité d'une route. Un groupe de quelques individus, distant de 185 m de la sous-population la plus proche a été intégré à cette station du fait que l'écologie, la gestion et les menaces sont identiques.	Enrichement	Moyennement favorable	Privé	Privé	PNR du Gâtinais français	-

\*Evaluation à « dire d'expert » tenant compte des caractéristiques qualitatives et quantitatives de la population, des menaces pesant sur la station et de l'état de conservation de l'habitat dans la station.

## Menaces en Île-de-France

Le Séséli des steppes est en forte régression en Île-de-France, et plus généralement dans le nord-est de la France, sous l'effet de la fermeture des pelouses sèches calcicoles et milieux associés. L'état de conservation de la majorité de ses populations a été jugé moyennement favorable en raison de l'absence de gestion à des fins conservatoires. En effet, seule une gestion des servitudes à des fins de non-boisement est pratiquée dans certains cas, à une période et à une fréquence éloignées de l'optimal (le fauchage pouvant même avoir lieu en peine floraison). La plante était considérée disparue du Val d'Oise avant la découverte de la population de Bellefontaine. Suite à cette découverte, la plante a fait l'objet d'une recherche systématique et a été retrouvée dans plusieurs communes où elle avait été citée historiquement. Malgré ce constat positif, les populations sont le plus souvent réduites (parfois à un seul individu) et dans une situation plus ou moins précaire face à la progression rapide des fourrés sur les pelouses. Bien que le Val d'Oise constitue le bastion régional de l'espèce, dans le prolongement de son foyer picard, aucune de ses stations n'y est protégée ou gérée. L'espèce, méconnue et à la floraison tardive, est à rechercher. En Essonne, les stations sont presque toujours implantées dans des friches, qui sont certes régulièrement broyées, mais dont la vocation peut rapidement changer (travail du sol, mise en culture, embroussaillage en cas d'arrêt du fauchage...).



**Enfrichement d'une station à Auvers-Saint-Georges en 2017.**

© F. Perriat, MNHN/CBNBP

**Progression des fourrés sur une pelouse ourléifiée à Theuville, malgré le fauchage, en 2017.**

## Gestion préconisée

En raison de sa racine pivotante, c'est une plante relativement compétitive face à la densification du couvert herbacé. Si elle parvient à se maintenir au milieu des tapis de *Brachypode rupestre* (*Brachypodium rupestre*), elle disparaît rapidement en cas d'installation de fourrés, par manque de lumière. Le maintien du Séséli des steppes et de ses habitats nécessitent donc une intervention humaine (fauche exportatrice) ou animale (pâturage extensif). Lorsque des arbustes ou des arbres se sont installés, il faut procéder à une mise en lumière, par abattage et exportation des rémanents, suivis d'un pacage pour lutter contre la repousse des rejets de souches. Le fauchage des talus de routes où l'espèce est présente serait à orienter vers des périodes adaptées, c'est-à-dire en dehors de la floraison et de la fructification.

## PROGRAMME D' ACTIONS

### Objectifs

La connaissance des stations franciliennes de Séséli des steppes étant bonne et les stations étant pour la plupart dans un état de conservation moyennement favorable, il est nécessaire désormais de concentrer les efforts sur la conservation de l'espèce. Les actions de conservation proposées sont les suivantes :

- A. Informer les propriétaires des stations par porter-à-connaissance (priorité 1) ;
- B. Assurer une gestion écologique des stations (priorité 1) ;
- C. Réaliser des récoltes conservatoires (priorité 1) ;
- D. Suivre les populations (priorité 2) ;
- E. Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations (priorité 2).

### Description des actions

Priorité 1	Action A : Informer les propriétaires des stations par porter-à-connaissance
Contexte	Toutes les stations franciliennes étant situées sur des terrains privés, avant d'envisager de mettre en place des mesures de conservation à grande échelle sur le Séséli des steppes, il est nécessaire de prévenir les propriétaires de la présence de cette espèce sur leur parcelle et d'engager un dialogue avec eux. Pour les stations situées sur des servitudes routières, une information est également à faire auprès des personnels en charge de la gestion de ces espaces (service des routes du Val d'Oise, communes).
Description de l'action	Une phase préalable de recherche des propriétaires est indispensable avant de pouvoir envisager des mesures de conservation concrètes. Un courrier sera ensuite envoyé à chaque propriétaire. Il comportera une fiche de description de l'espèce et une lettre explicative l'invitant à se rapprocher du CBNBP. Ce courrier pourra être mis en copie à des partenaires (PNR du Vexin français, Conseil départemental du Val d'Oise, Conseil régional d'Île-de-France, DRIEE,...) pour faciliter les actions à mener sur les stations. La même démarche pourra être appliquée auprès des gestionnaires des servitudes des routes.
Stations concernées	Toutes les stations.
Réalisation	CBNBP.



Priorité 1	Action B : Assurer une gestion écologique des stations
<b>Contexte</b>	<p>Le Séséli des steppes et son habitat subissent des atteintes dans presque toutes les stations. Ils sont notamment menacés par la fermeture du milieu par dynamique naturelle (progression rapide des fourrés depuis les lisières ou implantation directe sur les pelouses). Actuellement, aucune station ne bénéficie d'une gestion spécifique pour l'espèce.</p> <p>Les stations de Frouville, Hédouville et d'Auvers-Saint-Georges, implantées sur des talus de routes ou dans des friches sont régulièrement broyées. Même si cette gestion courante n'est ni spécifique ni orientée vers l'espèce et n'a pas de but écologique, elle bénéficie partiellement à l'espèce en maintenant le caractère ouvert de l'habitat (élimination des ligneux). Toutefois, les modalités du fauchage/gyrobroyage ne sont donc pas forcément adaptées (fréquence trop répétée au cours de l'année ou à l'inverse faible, période défavorable, hauteur de coupe trop basse...).</p> <p>Des travaux de gestion ou de restauration seraient à engager rapidement sur la strate herbacée de toutes les stations, pour lutter contre l'ourléification par le <i>Brachypode rupestre</i>.</p>
<b>Description de l'action</b>	Après le rapprochement avec les propriétaires/gestionnaires des stations, une phase de concertation sera menée afin d'aboutir à une gestion des parcelles et servitudes favorable à l'espèce et à son habitat (fauche, pâturage extensif, déboisement, ...). L'efficacité de la gestion pratiquée sur le Séséli des steppes devra ensuite être évaluée et réorientée si besoin.
<b>Stations concernées</b>	Toutes les stations.
<b>Réalisation</b>	CBNBP, Conseil régional d'Île-de-France, PNR du Vexin français et Oise-Pays de France (appui technique et administratif).

Priorité 1	Action C : Réaliser des récoltes conservatoires
<b>Contexte</b>	Le Séséli des steppes étant menacé dans presque toutes ses stations, la récolte de graines ou de matériel vivant et leur stockage ou mise en culture est une mesure conservatoire indispensable car pouvant servir à de potentielles opérations de renforcement voire de réintroduction. Aucune station n'a déjà fait l'objet de récoltes, ce qui rend cette action d'autant plus importante. De plus, une fois stockées, leur pouvoir germinatif peut diminuer.
<b>Description de l'action</b>	De nouvelles récoltes seraient à réaliser afin d'obtenir un stock de graines conséquent et utilisable par la suite. Dans l'idéal, ces récoltes porteront sur l'ensemble des populations, avec le double objectif de disposer d'un matériel génétique diversifié et de sauvegarder le patrimoine génétique des populations les plus en danger. Les graines seront ensuite testées en laboratoire puis stockées dans la banque de semences du CBNBP. Dans le cas où les récoltes de graines ne seraient pas possibles (trop peu de gousses ou absence de floraison, comme cela a été le cas en 2016), on pourra envisager le prélèvement de boutures, mises en culture en jardin conservatoire.
<b>Stations concernées</b>	Toutes les stations dans l'idéal.
<b>Réalisation</b>	CBNBP

Priorité 2	Action C : Suivre les populations
<b>Contexte</b>	Il est difficile d'évaluer l'évolution des populations car aucun suivi standardisé n'a encore été effectué sur les stations. De plus, si une gestion écologique est mise en place sur les stations, il est indispensable d'évaluer son efficacité.
<b>Description de l'action</b>	Dans la mesure du possible, un suivi standardisé des populations de Séséli des steppes sera mis en place. Il s'appuiera sur le protocole de suivi des populations d'espèces à enjeux développé par le CBNBP. Il permettra de relever différents paramètres quantitatifs et qualitatifs sur la population (effectifs, surface occupée, taux de fructification, ...) et son habitat (cortège floristique associé, surface d'habitat favorable, structure de la végétation, ...). Il portera en priorité sur les stations les plus menacées et celles pouvant bénéficier de mesures de gestion.
<b>Stations concernées</b>	Toutes les stations dans l'idéal.
<b>Réalisation</b>	CBNBP dans le cadre de ses missions de conservation, ou organismes gestionnaires (PNR du Vexin français et Oise-Pays de France).

Priorité 2	Action D : Mettre en place des périmètres de protection réglementaire ou foncière sur les stations
<b>Contexte</b>	Aucune station ne bénéficie d'un périmètre de protection. Le Séséli des steppes et ses habitats étant considérés comme patrimoniaux, la mise en protection de toutes ses stations observées en 2017 hors contexte routier est justifiable.
<b>Description de l'action</b>	On étudiera la possibilité d'acquisition des parcelles dans le cadre de la politiques ENS des Conseils départementaux du Val d'Oise et de l'Essonne (acquisition ou convention de gestion avec le propriétaire), ou par le Conseil régional d'Île-de-France (via l'Agence des Espaces Verts). L'intérêt écologique global du site (habitats, autres espèces patrimoniales), outre la présence du Séséli des steppes, sera un critère de décision.
<b>Stations concernées</b>	Toutes les stations sauf Frouville (Les Closeaux) et Hédouville (Hédouville).
<b>Réalisation</b>	Conseils départementaux du Val d'Oise et de l'Essonne, Conseil régional d'Île-de-France/AEV, DRIEE, sur proposition du CBNBP.

## CONCLUSION

L'Île-de-France possède une responsabilité élevée pour la conservation des populations de Séséli des steppes, pratiquement en limite de répartition dans la région. La disparition de nombreuses stations historiques et l'état de conservation peu satisfaisant de la majorité des populations qui se maintiennent dans le Val d'Oise, témoignent de la dégradation des pelouses sèches calcicoles qui hébergent l'espèce. Ainsi, les actions prioritaires à engager sont l'information et la sensibilisation des propriétaires et gestionnaires, en vue de la réalisation d'actions de gestion et de restauration des populations, de récoltes de graines et de suivis réguliers.

## CONTACTS

---

Fabrice Perriat, chargé d'études Flore (CBNBP/MNHN) :

Mail : [fabrice.perriat@mnhn.fr](mailto:fabrice.perriat@mnhn.fr)

Tél : 01.40.79.38.81

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

---

ARNAL G., 1996. *Les plantes protégées d'Île-de-France*. Collection Parthénope, Paris, 349 p.

AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A., HENDOUX F., 2011. *Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France*. Paris, 80 p.

FERNEZ T., LAFON P., & HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France. Paris. 2 Volumes : méthodologie, 68p. + Manuel pratique, 220p.

FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. & HENDOUX F., 2014. *Catalogue de la flore vasculaire d'Île-de-France (rareté, protections, menaces et statuts)*. Version complète 2a / avril 2014. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, 171 p.

PERRIAT F., FILOCHE S. & HENDOUX F., 2015. *Atlas de la flore patrimoniale du Val d'Oise*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 368 p.



Rédaction : F. Perriat, décembre 2017

Conservatoire botanique national du Bassin parisien – Délégation Île-de-France

61 rue Buffon - 75005 PARIS

Tél. : 01 40 79 56 47 - Fax : 01 40 79 35 53

E-mail : [cbnbp@mnhn.fr](mailto:cbnbp@mnhn.fr)